



Extrait du OIEau

<http://www.iowater.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/communaute-economique-des-etats-de>

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) Concertation sur les projets d'infrastructures dans le secteur de l'eau

Date de mise en ligne : vendredi 26 février 2010

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

OIEau

Le "dialogue Infrastructure" est un projet –financé par le **Centre de Coordination des Ressources en Eau de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**.

Le but est de fournir aux organismes de bassin des outils de dialogue afin d'accompagner l'élaboration de leurs plans d'investissement dans le secteur de l'eau dans un cadre de concertation.

La mission confiée à l'OIEau a consisté à :

Identifier les principaux ouvrages existants et en projet dans l'espace de la CEDEAO ;

- Examiner les mécanismes de concertation utilisés ;
- Analyser les processus de décision sur un échantillon d'ouvrages ;
- Aider à la formulation des recommandations sur les mécanismes de concertation ;
- Faciliter les travaux en commun du panel d'experts.

L'OIEau a réalisé une enquête auprès de l'ABN, l'ABV, l'OMVG, l'OMVS, le MRU et des Etats de la CEDEAO, plus la Mauritanie, afin de recueillir des informations sur les mécanismes de concertation en vigueur.

L'OIEau a produit une analyse bibliographique des documents issus du droit international mondial, des textes disponibles à l'échelle panafricaine ou régionale et nationale et des rapports des bailleurs de fonds.

L'OIEau a réalisé une série d'entretiens auprès de quelques acteurs clés intervenant dans le processus de décision pour trois grandes infrastructures choisies par le comité de pilotage de l'étude : Bui (Ghana), Manantali (OMVS), Kandadji (ABN).

L'OIEau a facilité les travaux des experts grâce à des techniques d'animation participatives et adaptées au travail en commun. Ainsi, les experts ont pu produire lors de l'atelier de février 2010, sept familles de recommandations pour améliorer le dialogue autour des infrastructures. Elles ont été présentées aux Organismes de Bassin à l'issue de l'atelier.

La dernière étape consiste à soumettre les recommandations aux acteurs clés de quatre bassins Ouest-Africains.

Mise en place de l'Observatoire Régional de l'Eau

Les 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé de se doter d'un Observatoire Régional de l'Eau.

Le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO qui est en charge de la gestion de cet Observatoire, est appuyé sur l'OIEau pour créer les outils de gestion et de diffusion des informations, notamment :

Le portail de l'Observatoire, dont le contenu est désormais directement géré par le CCRE et qui permet, d'une part, de diffuser une information multilingue (Français/Anglais) et, d'autre part, d'organiser le partage de documents entre les divers pays partenaires.

Les autorités de chaque pays pouvant consulter et/ou alimenter les diverses rubriques du portail en fonction de leurs droits d'accès et de mise à jour.

Une base de données des indicateurs de la GIRE à partir des données se trouvant dans les tableaux de "l'état des lieux des ressources en eau en Afrique de l'Ouest".

Des interfaces ont été développées afin de permettre l'actualisation et la visualisation du contenu de cette base de données, sous forme de tableaux, graphes et cartes, générés dynamiquement à partir des données disponibles.